

Sujet : [INTERNET] implantation éoliennes Courant

De : Lionel <lionelguillaume@orange.fr>

Date : 24/01/2020 08:32

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr, Danielle PUGLIESE <daniellepugliese@orange.fr>

Monsieur le Préfet,

Je me suis rendu hier matin, jeudi 23 janvier, en mairie de **Courant (17)** afin de rencontrer le commissaire chargé d'étudier le projet d'implantation des 4 nouvelles éoliennes sur le territoire de ce village et donner mon avis (**projet de COURANT de juillet 2019**)

Je ne suis absolument pas contre les éoliennes qui représentent une alternative incontournable pour le remplacement de l'utilisation des énergies fossiles.

Cependant il est indispensable de prendre en compte les perturbations importantes liées à ces implantations quand celles ci sont trop près des habitations. Ce sera le cas pour **l'éolienne E3 se trouvant à peu près à 700 m de notre village.**

Le plus sage, afin d'éviter toutes nuisances, serait de supprimer purement et simplement l'installation de la **E3** ou tout au moins de la déplacer beaucoup plus loin, en dehors des habitations. La norme allemande prévoit une distance minimum de 1000 m entre les éoliennes et les habitations les plus proches.

Je signale que nous entendons très souvent le bruit généré par le parc éolien déjà implanté au dessus de **Lusseau**, avant **Courant**, il me semble très gênant d'ajouter encore de nouvelles nuisances, sans parler de la mauvaise réception de la télévision et des radios.

Je vous remercie, d'avance pour l'intérêt que vous porterez à ma requête. Je compte sur votre compréhension pour ce dossier et suis certain que vous entendrez mes arguments, qui je le sais sont partagés par nombre d'habitants de **Lusseau**

Recevez Monsieur le Préfet, l'expression de mes respectueuses salutations.

Lionel GUILLAUME

1 chemin des Mottes

LUSSEAU

17380 LANDES